

## SANTE

Le **PAI** : Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place pour l'enfant atteint d'une maladie chronique, allergie ou intolérance alimentaire. Ce document est commun avec l'école. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement, se sentir en sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est un document écrit élaboré par la famille, le directeur de l'établissement, le médecin de la structure d'accueil à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

Nous acceptons uniquement les PAI complets dans une boîte fermée au nom et prénom de l'enfant et fournie par la famille

Si un enfant suit un traitement, celui-ci sera administré par les parents au domicile. Les animateurs ne sont pas en mesure de donner un quelconque traitement autre qu'un PAI.

### A SAVOIR

Les Accueils de loisirs sont des Accueils Collectifs à Caractères Educatifs de Mineurs (ACCEM), soumis à la réglementation du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES) en matière de : taux d'encadrement, personnels diplômés, locaux adaptés, activités diverses, matériels pédagogiques, normes d'hygiène de santé et de sécurité.

**LE PORTAIL FAMILLE** : le SIVOM met à votre disposition un nouvel outil pour vos démarches administratives. Il vous permet de réserver les repas de votre enfant ainsi que les temps du matin et du soir, réserver les journées ALSH extrascolaire, gérer le planning de réservation, éditer les factures, payer en ligne (ultérieurement), déposer les documents demandés (vaccins, attestation d'assurance.....).

Pour tous renseignements Mme Lisa PECH est à votre disposition :

[inscription.fact@sivom-save.fr](mailto:inscription.fact@sivom-save.fr) **05.61.30.03.28**

Ouverture au public : lundi au jeudi 9h-13h rendez-vous conseillé.

**LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES**

Présence au bureau du lundi au vendredi, rendez-vous conseillé.

# LIVRET D'ACCUEIL 2023/2024



ALSH 6-11ans

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement Périscolaire Élémentaire

# NOTRE FONCTIONNEMENT

L'**équipe d'animation**, est présente pour accueillir, pour assurer le bien-être de votre enfant tout au long de la journée.

L'accueil se déroule à l'école élémentaire où l'aménagement de l'espace lui permettra d'évoluer selon ses choix d'activités et ses envies.

- **Le matin**, l'enfant a accès à des activités calmes, adaptées à son rythme.

- **Le midi**, le temps de la restauration est encadré par les animateurs.

Un self est à disposition.

La pause méridienne se déroule sur 2 temps.

Un planning d'activités variées et innovantes en lien avec le projet pédagogique, est proposé chaque jour.

L'organisation de ces temps de repas et d'activités offre à l'enfant une autonomie et lui permet de se responsabiliser dans ses choix.

(Le premier trimestre les enfants de CP mangent sur le premier temps pour leur permettre de vivre une période d'adaptation).

- **Le soir** l'accueil se déroule également sur 3 temps

- Un goûter fourni et choisi par les parents qui est un moment d'échanges et de convivialité très apprécié en fin de journée.

- Une proposition d'activités

- Des activités adaptées, calmes et/ou un temps libre en attendant l'arrivée des parents.

Le « vivre ensemble », reste notre essentiel. Nous proposons un accueil collectif sans oublier l'individualité de l'enfant.

Pour une sécurité morale et affective de l'enfant, des règles de vie sont mises en place parlées et discutées avec les enfants pour un bon fonctionnement de nos accueils.

## PARENTS S'il Vous Plâit...

Merci de marquer les affaires de vos enfants avec noms et prénoms

Nous accompagnons les enfants à être responsables de leurs affaires personnelles

## SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

Le SIVOM a fait le choix d'organiser un ramassage scolaire.

Pour les plus de 6 ans il n'y a pas d'obligation d'un accompagnateur bus.

# L'ALSH Périscolaire VOUS ACCUEILLE

L'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** est un accueil périscolaire qui se déroule le matin, le midi et le soir avant et après l'école, animé par des professionnels diplômés de la petite enfance et de l'enfance, ou en cours de formation.

L'équipe se compose :

D'un directeur et d'une équipe d'animateurs.

Ces temps d'animation sont des temps de loisirs éducatifs qui s'articulent autour du temps scolaire.

Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 11 ans.

La spécificité de ce public maternel nous amène à proposer des projets d'animation visant à satisfaire leur curiosité et leurs besoins de socialisation.

Ces activités diverses et variées, ont pour objectif de leur apporter de la créativité, de l'épanouissement personnel autour du loisir et de la détente.

La signature de l'adulte responsable est obligatoire lors du départ de l'enfant de l'ALSH périscolaire du soir

Le matin, le midi et le soir votre enfant doit être obligatoirement inscrits via le portail famille.

L'animateur notera sa présence.

## HORAIRES et LIEUX

Le matin : 7h30 à 8h30

Le midi (pause méridienne) : 12h10 à 14h00

Le soir : 15h55 à 18h30

L'entrée et la sortie de l'ALSH périscolaire  
6 Rue d'Enbernadet 31530 Lasserre-Pradère